



# Commentry

## ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION TEMPORAIRE DU STATIONNEMENT PLACE MARTENOT POUR UNE LIVRAISON PAR CONVOI EXCEPTIONNEL A ERASTEEL

-----

**NOUS**, Maire de la Commune de COMMENTRY (Allier),

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, Articles L.2213-1 et 2,

**Vu** le Code de la route,

**Vu** l'arrêté du 4 mai 2006 relatif aux transports exceptionnels de marchandises, d'engins ou de véhicules et ensembles de véhicules comportant plus d'une remorque.

**Vu** l'avis de la police municipale,

**Considérant** la demande présentée par l'entreprise Erasteel sollicitant l'interdiction de stationner place Martenot le **mercredi 21 janvier 2026 de 7h00 à 19h00** afin de permettre une livraison par convoi exceptionnel à ERASTEEL, à Commentry,

### ARRÊTONS :

**Article premier** : **Le mercredi 21 janvier 2026, de 7h00 à 19h00**, le stationnement place Martenot sera interdit à tous véhicules pour permettre une livraison par convoi exceptionnel à ERASTEEL.

**Article 2** : Le Centre Technique Municipal se chargera de l'installation des panneaux d'interdiction de stationnement.

**Article 3** : Une copie du présent arrêté sera affichée par la société, de manière visible sur une barrière de sécurité

**Article 4** : Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5** : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Commune de Commentry [www.commentry.fr](http://www.commentry.fr). à compter du 20 janvier 2026.

**Article 6** : Madame la directrice générale des services de la commune, Monsieur le directeur des services techniques, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, l'agent de la police municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Commentry,  
ma ville de demain

Hôtel de ville de Commentry  
Place du 14 Juillet  
03600 COMMENTRY  
☎ 04.70.08.33.31  
🌐 [www.commentry.fr](http://www.commentry.fr)  
📱

Fait en Mairie à COMMENTRY,  
Le dix-sept janvier deux mille vingt-cinq,



Le Maire,

Sylvain BOURDIER